

Conseil municipal

Séance du 27 Août 2010

L'an deux mil dix, le vingt-sept août, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de VILLEPERDUE se sont réunis dans la salle de la Mairie sous la présidence de M. le Maire, en vertu de sa convocation en date du vingt et un des mois et an que ci-dessus.

PRESENTS : M. MARIAN Roland, Maire - M. GAUTHIER Xavier, 1^{er} Adjoint - Mme DUCHENE Arlette, 3^{ème} Adjointe - M. LEGRAND Gérard, 4^{ème} Adjoint - M. ROY Thierry – Mme LEBOEUF Céline – MM. MESNARD Olivier - LAFARGE Philippe - LEBLOIS Roland - LUCIER Frédéric- Mme NOMINE Nathalie.

ABSENTS EXCUSES - POUVOIRS :

- Mme RAVION Anita, 2^{ème} Adjointe donne pouvoir à Mme NOMINE Nathalie
- Mme DUFRAISSE Isabelle donne pouvoir à M. LAFARGE Philippe
- Mme MESSIER Carole donne pouvoir à Mme LEBOEUF Céline

ABSENTE : Mme CUNHA Martine

SECRETARE DE SEANCE : M. MESNARD Olivier



I- APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES 2 SEANCES PRECEDENTES

Les procès-verbaux des séances du conseil municipal du 28 mai et du 2 juillet ont été approuvés à l'unanimité.

II- INFORMATIONS

A- Point sur la précédente séance

M. le Maire fait le point sur l'évolution des dossiers traités lors de la précédente réunion et stipule que certains d'entre eux seront abordés ultérieurement lors de cette séance.

B- Registres de délibérations- Nouvelles directives

M. le Maire fait part aux élus du décret du 8 juillet 2010 portant modifications diverses du code général des collectivités territoriales et notamment celles concernant les registres communaux.

C- Convention Présence Verte

M. le Maire présente aux élus la convention de partenariat avec Présence Verte pour la promotion de la téléassistance des personnes. Il propose de retenir les options 1 et 2 de cette convention qui engage la commune :

- A faire connaître le service de téléassistance proposé par Présence Verte Touraine en réalisant au moins une fois par an une action de communication en direction de ses administrés selon les moyens à sa disposition : bulletin municipal, affiche, dépliants, mailing, réunion d'information...
- A recueillir et transmettre à Présence Verte Touraine toute demande d'adhésion au service de téléassistance des personnes Présence Verte
- A assister les personnes concernées en les aidant à compléter leur dossier d'adhésion, dossier qu'elle transmet à Présence Verte Touraine.

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, à main levée, cette convention et autorise M. le Maire à la signer.

D- DM délégation pour signature marchés et avenants

M. le Maire informe les élus que la législation a évolué et qu'il y a lieu de procéder à la réactualisation des délégations accordées par le conseil Municipal dans sa délibération n° 2008/05-II.C. du 30 mai 2008.

Selon les dispositions de l'article L.2122-22 4° du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire peut être chargé, pour la durée du mandat et par délégation du Conseil Municipal de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et dans la limite de ces crédits. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, à main levée, de donner cette délégation à M. le Maire.

E- Rencontre concessionnaire LGV SEA

M. le Maire informe les élus que le concessionnaire désigné pour la construction du projet de la LGV SEA est la société LISEA du groupe VINCI. M. le Maire et M. Gérard LEGRAND ont rencontré ses représentants et ont pu réaffirmé les exigences de la commune lors de ce premier échange.

III- URBANISME

Point enquêtes publiques

M. le Maire rend compte du bon déroulement des différentes enquêtes publiques concernant les révisions n°1 et 2 ainsi que les modifications du PLU qui ont eu lieu comme prévu du lundi 5 juillet 2010 au samedi 21 Août 2010 à la mairie. La commune est dans l'attente du rapport du commissaire-enquêteur désigné. M. le Maire informe les élus que l'ADUC (Agence de Développement et de l'Urbanisme du Chinonais), appui de la commune dans ce dossier, a été mis en liquidation judiciaire. Le dossier final sera constitué par les services municipaux.

IV- TRAVAUX COMMUNAUX

A- Demande audit Eclairage public

Vu la délibération n°2008-74 du Comité syndical du SIEIL en date du 11 décembre 2008 concernant les subventions à l'Eclairage public,

- Considérant qu'il est indispensable de faire un état des lieux précis sur le réseau et le matériel d'Eclairage public de la commune ainsi que sur les consommations électriques avant toute action,
- Considérant la nécessité de diminuer les nuisances lumineuses ainsi que le coût budgétaire du poste électricité de la commune et d'améliorer la qualité de l'Eclairage public,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, à main levée :

- 1- Décide de solliciter le SIEIL pour le lancement d'un audit énergétique de l'Eclairage public de la commune,
- 2- Accepte de remettre au SIEIL après cet audit, les certificats d'économie d'énergie afférant aux travaux d'Eclairage public subventionnés,
- 3- Précise que le Conseil Municipal prend acte qu'en contrepartie il renonce, au prorata du coût de l'audit, à la subvention à laquelle la commune pouvait prétendre pour la même année.

B- contrôle des installations électriques

M. le Maire présente le résultat de la consultation lancée pour effectuer le contrôle obligatoire de l'installation électrique de la salle polyvalente. Deux devis ont été reçus en Mairie (APAVE et SOCOTEC).

Après discussion et délibération, les élus, à l'unanimité, à main levée retiennent à l'unanimité l'offre de l'APAVE s'élevant à 320,00 € H.T. soit 382,72 € TTC pour effectuer ce contrôle.

C- Bloc sanitaires

M. le Maire stipule que certains travaux de finitions notamment en peinture sont à revoir.

D- Entrée Est

M. le Maire rappelle qu'il reste les plantations à mettre en place et que le marquage au sol est tributaire de la réfection de l'enrobé qui doit être effectuée par le Conseil Général.

E - Fronton église

M. Gérard LEGRAND a constaté que le fronton de l'église s'effritait. Le nécessaire va être entrepris.

F - Fossés assainissement

Mme Arlette DUCHENE informe les élus que le broyage et le nettoyage des fossés retenus cette année doivent avoir lieu entre le 17 et le 23 septembre.

G - Voirie

La commission de voirie se réunira le 2 septembre afin de définir les priorités à retenir cette année.

H - Bâtiments communaux

La commission bâtiment se réunira le 18 septembre afin de faire un état des lieux des travaux à envisager.

V- ASSURANCE

M. le Maire fait le point sur la consultation lancée en matière d'assurance communale.

Il présente la synthèse des 2 offres reçues :

Offre	Avec franchise	Sans franchise	Assurance des véhicules	Montant franchise	Total
GROUPAMA	9016	10078	937	241	20031
SMACL	5863	7003	comprise	300	12866

Après discussion les élus approuvent à l'unanimité la signature d'un nouveau contrat avec le prestataire actuel, la SMACL, qui présente l'offre la mieux disante. Ce nouveau contrat prendra effet au 1^{er} janvier 2011 et sera signé par M. le Maire en vertu de la délégation alinéa n°6 de la délibération n° 2008/05. II.C. du 30 mai 2008.

VI- ORDURES MENAGERES

Rapport annuel

M. le Maire présente aux élus le rapport annuel 2009 du SMICTOM (Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) et les invite à consulter ce rapport en ligne pour plus de détails sur www.smictom.com (rubrique « Le Smictom ? » - en bas de la page de la sous-rubrique « Le Smictom en chiffres »).

VII- BUDGET - FINANCES

A- Délibérations Fiscales

Les élus ne souhaitent pas modifier les règles d'abattement concernant la fiscalité locale.

B- Régularisations budgétaires

M. le Maire expose à l'assemblée que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2010, s'avèrent insuffisants, qu'il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder à des réajustements de comptes. Il propose aux élus d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Désignation des articles			
Num	Libellé	Recettes	Dépenses
10223-00	T.L.E.	3800.00	
2313-013	Constructions		1000.00
2313-032	Constructions		1500.00
2315-159	Installation, matériel, outillage		1300.00
TOTAL		3800.00	3800.00

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote, à l'unanimité, à main levée, en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

VIII- REUNIONS A VENIR

- | | |
|--|---|
| ○ Commission voirie | Jeudi 2 septembre à 18h30 à la mairie |
| ○ Réunion de rentrée avec les associations | Lundi 6 septembre à 18h30 à la mairie |
| ○ Commission communication | Mardi 7 septembre à 18h00 à la mairie |
| ○ Commission bâtiment | Samedi 18 septembre à 10h30 à la mairie |
| ○ Conseils Municipaux | Vendredi 8 octobre à 20h00 à la mairie
(décalé, initialement prévu le 1 ^{er} octobre)
Vendredi 5 novembre à 20h00 à la mairie
Vendredi 10 décembre à 20h00 à la mairie |

IX- QUESTIONS DIVERSES

1. M. Philippe LAFARGE fait remarquer que le panneau de signalisation du bureau de La Poste situé au niveau de château d'eau n'a pas été modifié pour indiquer l'Agence Postale Communale.
2. M. Xavier GAUTHIER signale que les coordonnées de l'ancien bureau de Poste figure toujours sur le site Internet de La Poste.
3. M. Olivier MESNARD stipule que le trottoir devant le château d'eau aurait besoin d'être réaménagé.
4. M. Gérard LEGRAND attire l'attention sur les dangers que présente le cheminement des montées de la rampe du pont SNCF. Un muret et surmonté d'un grillage pourrait être envisagé et les poteaux des glissières de sécurité devraient être sécurisés. M. le Maire sollicitera le Conseil Général à ce sujet.

Liste et N° des délibérations prises

[II- INFORMATIONS - D- Convention Présence Verte \(p1\)](#)

[II- INFORMATIONS - D- DM délégation pour signature marchés et avenants \(p1 et 2\)](#)

[IV- TRAVAUX COMMUNAUX - A- Demande audit Eclairage public \(p2\)](#)

[IV- TRAVAUX COMMUNAUX - B- contrôle des installations électriques \(p2\)](#)

[VII- BUDGET - FINANCES - B- Régularisations budgétaires \(p3\)](#)

Signature des membres présents

M. MARIAU Roland, Maire

M. GAUTHIER Xavier, 1^{er} Adjoint

Mme DUCHENE Arlette, 3^{ème} Adjointe

M. LEGRAND Gérard, 4^{ème} Adjoint

M. ROY Thierry

Mme LEBOEUF Céline

M. MESNARD Olivier – Secrétaire de séance

M. LAFARGE Philippe

M. LEBLOIS Roland

M. LUCIER Frédéric

Mme NOMINE Nathalie